

Bref

GÉNÉRATION 2001

S'insérer lorsque la conjoncture se dégrade

762 000 jeunes ont quitté le système éducatif en 2001. Cette génération a fait son entrée sur le marché du travail alors que la situation économique était favorable. Mais elle a ensuite été confrontée à une nette dégradation de la conjoncture qui a pesé sur le parcours d'insertion des jeunes à partir de l'été 2003. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP et les diplômés de deuxième cycle universitaire ont toutefois mieux résisté que les autres jeunes. La détérioration de la conjoncture a eu de multiples effets. Face au chômage, la situation des femmes s'est dans l'ensemble moins dégradée que celle des hommes. Les carrières salariales des jeunes les plus diplômés ont été particulièrement freinées et les moins qualifiés ont connu une nette augmentation de leur taux de chômage.

La génération des jeunes qui ont quitté les bancs de l'école ou de l'université en 1992 avait dû s'insérer dans un contexte économique plutôt difficile. À l'inverse, ceux sortis du système éducatif en 1998 avaient bénéficié, au cours de leurs trois premières années de vie active, d'une conjoncture particulièrement favorable. Plus récemment, la Génération 2001 (cf. encadré page 3) s'est retrouvée confrontée à un retournement conjoncturel significatif durant sa période d'insertion.

L'économie française a en effet connu un net ralentissement depuis 2001, qui s'est poursuivi ensuite. Le PIB (produit intérieur brut) n'a augmenté que de 1,2 % en 2002. En 2003, son taux de croissance était de seulement 0,5 %, soit le plus faible depuis dix ans (cf. graphique page 2). Seuls 90 000 emplois ont été créés au cours de l'année 2002, contre 240 000 l'année précédente. Cette tendance s'est aggravée en 2003 : le nombre des emplois, en équivalent temps plein, a diminué de 30 000 dans le secteur marchand non agricole ; le repli de l'emploi a été plus massif encore dans l'industrie et le nombre d'emplois aidés a également baissé.

Le ralentissement de l'économie s'est traduit par un accroissement du taux de chômage à partir du milieu de l'année 2001, taux qui atteignait 9,9 % en 2003. Cette hausse a en premier lieu touché les jeunes de moins de 25 ans : 21,3 % recherchaient un emploi en 2003. Elle a affecté en particulier les jeunes hommes, même si leur taux de chômage reste inférieur à celui des femmes.

D'une génération à l'autre, des évolutions du taux de chômage contrastées

Nombre de travaux ont montré que les jeunes subissent, plus que les autres catégories de main-d'œuvre, l'ajustement de l'emploi à la production. La dégradation de la conjoncture semble avoir en effet nettement pesé sur l'insertion professionnelle de la Génération 2001.

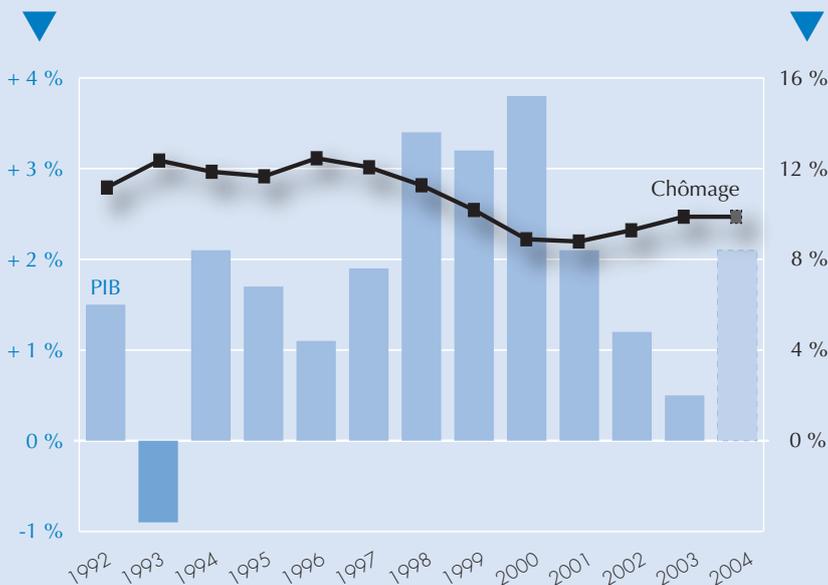
Les générations entrées dans la vie active en 1992 et 1998 avaient connu des évolutions de leur taux de chômage relativement similaires. Certes ce taux était plus important pour la première, confrontée à un contexte difficile, que pour la seconde qui a bénéficié d'une embellie économique. Mais pour les deux générations, il a connu une diminution continue, jalonnée de paliers au cours des périodes estivales. Au final, le taux de chômage de ces deux générations avait diminué de plus de moitié au cours de leurs trois premières années passées sur le marché du travail (cf. graphique page 2).

La Génération 2001 s'écarte sensiblement de ce schéma. Entrée sur le marché du travail alors que la conjoncture était encore porteuse, son taux de chômage est plus faible que celui des deux générations précédentes en tout début de vie active : il est inférieur de cinq points à celui de la Génération 98 et de dix points par rapport à la Génération 92. Mais, pour la Génération 2001, la période de forte décroissance du nombre de jeunes en recherche d'emploi, observée lors de la première année de vie active, ne s'est pas ●●●

Évolution de la conjoncture

Évolution du produit intérieur brut, en volume d'une année sur l'autre

Taux de chômage, de l'ensemble de la population active



Source PIB : Comptes de la Nation ; Insee (Note de conjoncture de décembre 2004, pour la prévision 2004).
Source chômage : taux de chômage au 31 décembre de l'année, données corrigées des variations saisonnières, sauf pour 2004 où il s'agit du taux de chômage en juin ; Insee, France portrait social 2004-2005, 2003-2004, 2001-2002 et Insee-Résultats Emplois-revenus n°138/139.

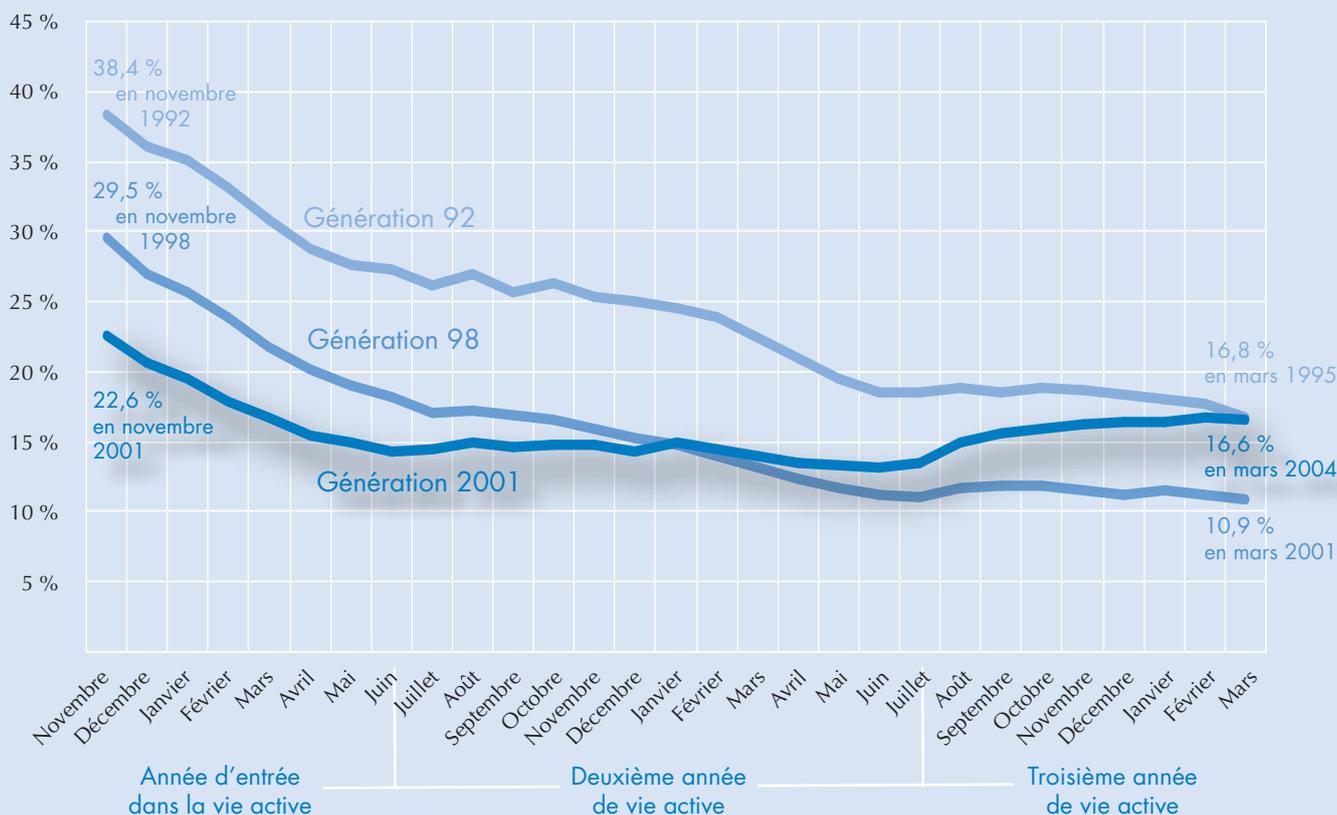
... poursuivie. Elle a été suivie d'une période de stagnation, puis d'une augmentation du taux de chômage. Au final, au bout de trois années passées sur le marché du travail, la Génération 2001 accuse un taux de chômage équivalent à celui des premiers mois qui ont suivi sa sortie du système éducatif.

Autre spécificité de la Génération 2001 : le taux de chômage des hommes est, au bout de trois ans de vie active, équivalent à celui des femmes, alors qu'il était nettement plus important pour ces dernières dans les générations précédentes. De façon générale, c'est la situation des hommes qui, d'une génération à l'autre, s'est le plus dégradée. Tous niveaux de formation confondus, leur taux de chômage a doublé, passant de 8 % pour la Génération 98 à 16 % pour la Génération 2001, alors que celui des femmes s'est accru d'un tiers, pour passer de 12 à 16 %.

Face à la dégradation de la conjoncture, la hiérarchie des diplômes reste dans l'ensemble inchangée

La dégradation de la conjoncture a affecté tous les jeunes de la Génération 2001. À chaque

D'une génération à l'autre : l'évolution du taux de chômage des jeunes au cours des premières années de vie active



Champs : jeunes sortis du système éducatif en 1992, en 1998 et en 2001. Ces champs ont toutefois été restreints afin d'assurer la comparabilité des trois générations.
Sources : enquêtes « Génération 92 », « Génération 98 » et « Génération 2001 » (cf. encadré page 8), Céreq, 2004.

niveau de formation, ils ont, au bout de trois années de vie active, un taux de chômage supérieur à celui de leurs pairs de la Génération 98. L'ampleur de l'augmentation du nombre de jeunes en recherche d'emploi varie néanmoins en fonction du niveau de diplôme : elle est particulièrement importante pour les non-diplômés (cf. tableau ci-contre). Globalement, la hiérarchie des diplômes face au chômage n'a guère évolué d'une génération à l'autre.

À une exception près toutefois, qui concerne le niveau « bac+1 ou bac+2, non diplômé » dont la situation s'est plus fortement détériorée. Ce niveau regroupe les jeunes qui ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur mais n'y ont pas obtenu de diplôme. Près de neuf sur dix ont un baccalauréat général ou technologique et plus de six sur dix ont tenté, sans succès, d'obtenir un DEUG ou un DEUST avant d'entrer dans la vie active. Au bout de trois années passées sur le marché du travail, ils connaissent un taux de chômage important, de 18 %. De la Génération 98 à la Génération 2001, leur taux de chômage a fortement augmenté pour venir dépasser celui des titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

Ces derniers ont nettement mieux résisté aux tensions sur le marché du travail. D'une

■ Taux de chômage, trois ans après la sortie du système éducatif

Niveau de sortie du système éducatif	Génération 98	Génération 2001	Évolution (en points)
	(en %)	(en %)	
Non qualifié	29	39	+ 10
CAP ou BEP non diplômé, 2 ^{de} ou 1 ^{re}	20	31	+ 11
CAP ou BEP	12	14	+ 2
Bac, non diplômé	11	17	+ 6
Bac professionnel ou technologique	6	11	+ 5
Bac+1 ou bac+2, non diplômé	9	18	+ 9
Bac+2	4	8	+ 4
2 ^e cycle	7	9	+ 2
3 ^e cycle ou grandes écoles	4	9	+ 5
Ensemble	10	16	+ 6

Champs : jeunes sortis du système éducatif en 1998 et en 2001. Sources : enquêtes « Génération 98 » et « Génération 2001 », Céreq, 2004.

génération à l'autre, leur taux de chômage a augmenté plus faiblement que celui des autres jeunes. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP tertiaire en particulier, dont la plupart subissent la concurrence de jeunes plus diplômés qu'eux lors des recrutements, ont un taux de chômage qui certes reste élevé, mais n'a pas augmenté.

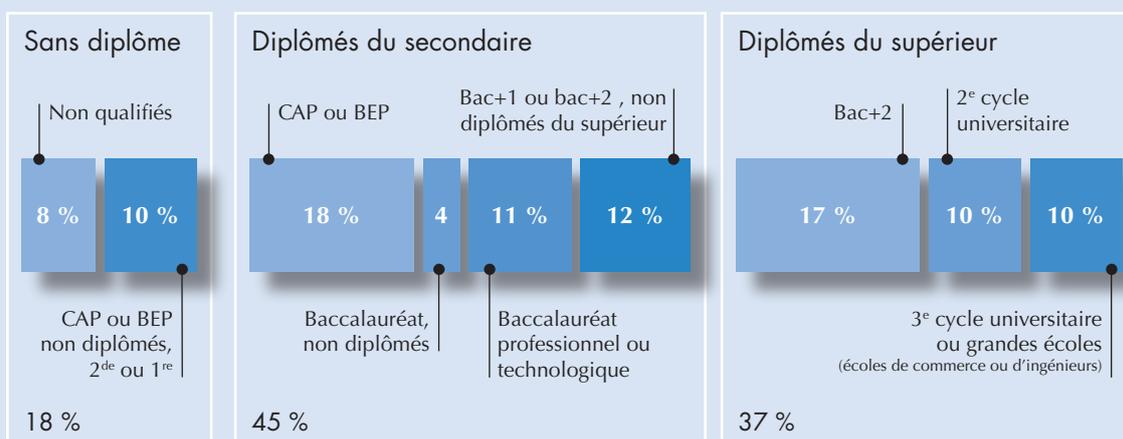
De même, les diplômés de deuxième cycle universitaire ont connu une dégradation mo-

Les jeunes de la Génération 2001, qui sont-ils ?

La Génération 2001 se compose des 762 000 jeunes qui ont fait leurs débuts dans la vie active en 2001. Près de 45 % d'entre eux ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire, 37 % un diplôme de l'enseignement supérieur et 18 % sont sortis du système éducatif sans aucun diplôme. 60 % des jeunes de cette génération ont au moins leur baccalauréat en poche. Les trois quarts sont issus de filières de formation dites technico-professionnelles (selon la nomenclature des spécialités de formation (NSF)). Cette génération reste relativement similaire, dans sa composition, à celle des jeunes sortis du système éducatif en 1998 :

- La répartition des jeunes selon leur formation n'a que très peu évolué.
- Les femmes restent plus souvent que les hommes diplômées de l'enseignement supérieur et sont massivement issues de formation à vocation tertiaire ou de filières universitaires en Sciences sociales et humaines. Ainsi, au sein de la Génération 2001, elles représentent 72 % des titulaires d'un CAP ou BEP tertiaire, contre seulement 10 % des titulaires d'un CAP ou BEP industriel, et 65 % des jeunes ayant un diplôme universitaire en Lettres, Sciences humaines ou Gestion.

■ Répartition des jeunes de la Génération 2001 par niveaux de sortie du système éducatif



Champ : jeunes sortis du système éducatif en 2001. Source : enquête « Génération 2001 », Céreq, 2004.

Emplois à durée indéterminée :

- Contrats à durée indéterminée, emplois de fonctionnaire, travail indépendant ou emplois d'aides familiaux.

Emplois temporaires :

- **Emplois à durée déterminée**, qui recouvrent les contrats à durée déterminée et les emplois aidés c'est-à-dire relevant de mesures publiques,
- ou **emplois d'intérim**.

dérée de leur situation. Globalement, le taux de chômage des jeunes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur s'est nivelé autour de 8 à 9 %. Ce faisant, les diplômés de deuxième cycle universitaire, qui avaient le taux de chômage le plus élevé des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1998, se retrouvent dans la Génération 2001 à parité avec les titulaires d'un BTS ou d'un DUT et avec les diplômés de troisième cycle universitaire ou d'une grande école. Cette « bonne tenue » des diplômés de deuxième cycle universitaire est à mettre au crédit des sortants de Lettres et Sciences humaines qui représentent 86 % des jeunes ayant suivi ce cycle de formation. Leur taux de chômage au bout de trois ans de vie active est en effet plus faible que celui de leurs homologues issus de filières scientifiques, ce qui n'était pas le cas au sein de la Génération 98.

Il est également à noter que les titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 de la santé et du social (permettant d'accéder aux professions telles infirmier, masseur-kinésithérapeute, assistant de service social ou éducateur spécialisé) restent toujours très protégés du chômage : 1 % seulement recherche un emploi au bout de trois années de vie active.

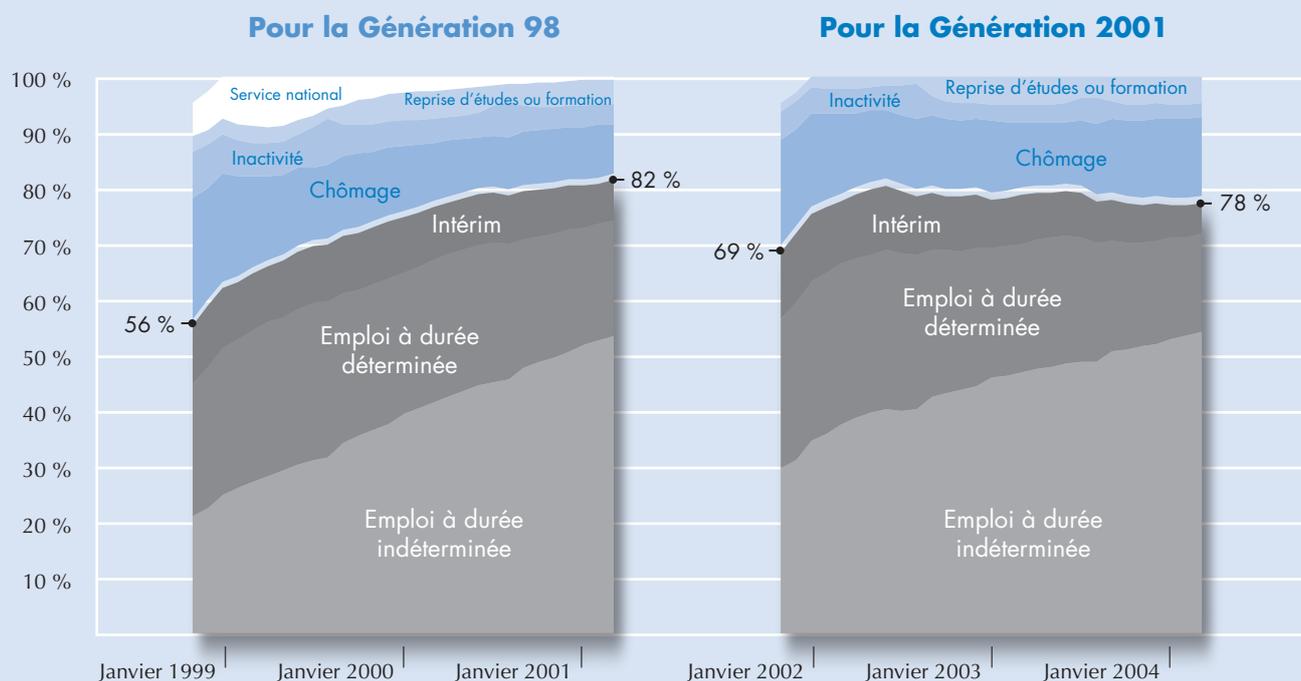
Trois années passées le plus souvent en emploi

Bien que confrontés à un retournement de la conjoncture au cours de leur période d'insertion professionnelle, les jeunes de la Génération 2001 ne sont que 5 % à n'avoir jamais travaillé durant leurs trois premières années de vie active, contre 6 % pour la Génération 98. Cette proportion varie de 14 % pour ceux qui n'ont aucun diplôme, à moins de 2 % pour les titulai-

■ Évolution de l'emploi au cours du parcours d'insertion

Les chronogrammes ci-dessous présentent l'évolution, depuis la sortie du système éducatif jusqu'à la fin de la troisième année de vie active, de la proportion de jeunes selon leur situation. Ils ont été élaborés à partir de calendriers, qui au cours des

enquêtes « Génération 2001 » (cf. encadré page 8) et « Génération 98 » ont permis d'identifier, mois par mois, les différentes situations rencontrées par chaque jeune au cours de son parcours d'insertion.



► Au sortir du système éducatif, les jeunes de la Génération 2001 ont accédé en plus grand nombre à l'emploi que ceux de la Génération 98. Au cours des premiers mois de vie active, la proportion de jeunes qui travaillent a augmenté au même rythme pour les deux générations, que l'on prenne ou non en compte le Service national. Ce dernier a complètement disparu, sous sa forme ancienne, au 1^{er} janvier 2002. Il ne concerne donc que les jeunes hommes de la Génération 98.

Pour la Génération 98, la proportion de jeunes en emploi avait ensuite progressé de façon continue tout au long des trois premières années de vie active. En revanche, elle n'a guère évolué au sein de la Génération 2001. Malgré cette stagnation, la part de jeunes ayant un emploi à durée indéterminée a progressé. Les ajustements conjoncturels se sont fait prioritairement sur les emplois temporaires et, en particulier, sur les emplois à durée déterminée qui diminuent nettement.

Champs : jeunes sortis du système éducatif en 1998 et en 2001. Sources : enquêtes « Génération 98 » et « Génération 2001 », Céreq, 2004.

res au minimum d'un bac+2. De même, le temps passé au chômage au cours de ces trois années est très variable selon le niveau de formation. Ainsi, en moyenne, les jeunes sans diplôme passent plus de dix mois au total à la recherche d'un emploi durant les trois premières années de vie active. Parallèlement, le temps passé en emploi est d'autant plus important que les jeunes ont un niveau de qualification élevé. Globalement, les jeunes de la Génération 2001 ont passé 83 % de leurs trois premières années de vie active en emploi, contre 77 % pour la génération précédente (cf. graphique ci-dessous).

La moitié des jeunes de la Génération 2001 ont accédé à leur premier emploi dans le mois qui a suivi la fin de leurs études. Pour bon nombre, le passage du système éducatif au monde du travail se fait donc de façon relativement continue. Si l'on exclut l'apprentissage, 14 % des jeunes ont d'ailleurs occupé un emploi régulier pendant leurs études et 6 % ont continué à travailler chez le même employeur après avoir quitté les bancs de l'école.

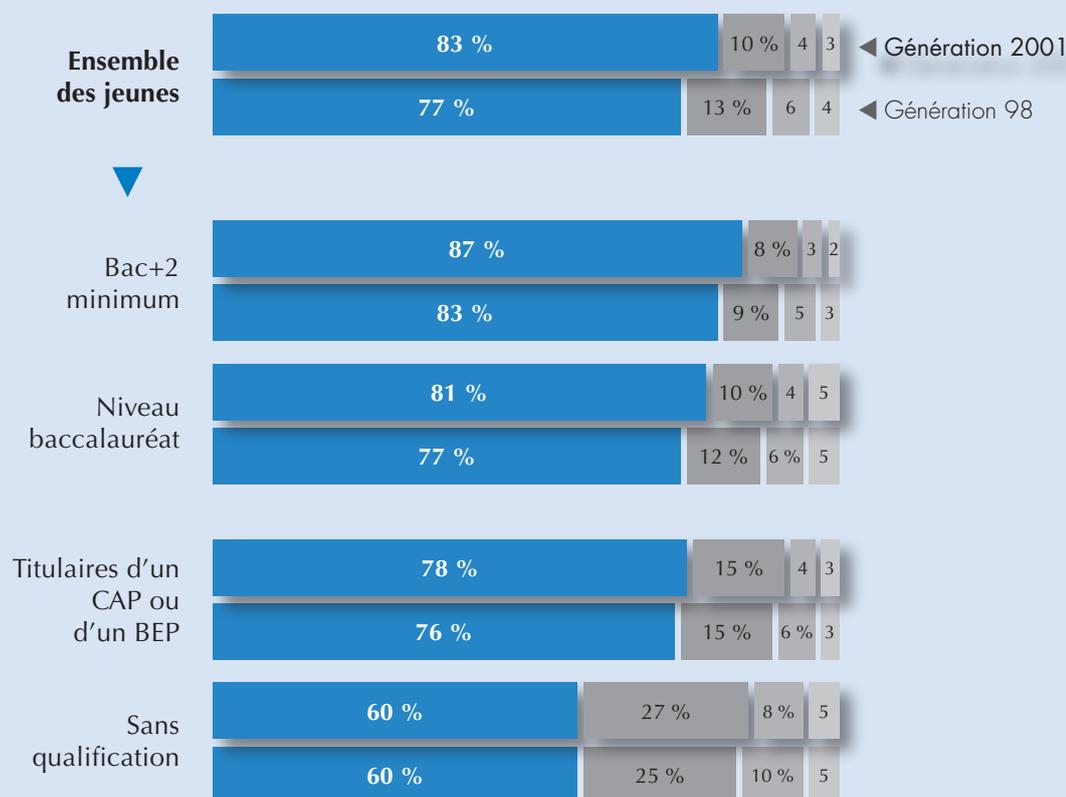
Un premier emploi apparemment prometteur... mais un avenir incertain

Dans 36 % des cas, le premier emploi occupé par les jeunes de la Génération 2001 est à durée indéterminée, contre 32 % pour la Génération 98. Cette proportion varie là encore fortement selon le niveau de formation, puisqu'elle dépasse 50 % pour les jeunes diplômés de deuxième ou troisième cycle universitaire et atteint même 76 % pour les jeunes issus d'une école d'ingénieurs (cf. tableau page suivante). Elle a également nettement évolué de la Génération 98 à la Génération 2001 : la part de premier emploi à durée indéterminée a diminué de sept points pour les diplômés de troisième cycle universitaire issus d'une filière scientifique ; mais elle a augmenté de sept points pour les jeunes qui ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur mais n'y ont pas obtenu de diplôme, et de huit points pour les diplômés de second cycle universitaire.

■ Le temps passé en emploi

Part totale du temps passé en

■ Emploi ■ Chômage ■ Inactivité ■ Formation ou reprise d'études
au cours des trois premières années qui suivent la sortie du système éducatif



À noter : les données ci-dessus ne prennent pas en compte le Service national pour la Génération 98.

Champs : jeunes sortis du système éducatif en 2001 et en 1998.

Source : enquêtes « Génération 2001 » et « Génération 98 », Céreq, 2004.

CAP • Certificat d'aptitude professionnelle.
 BEP • Brevet d'études professionnelles.
 BTS • Brevet de technicien supérieur.
 DEUG • Diplôme d'études universitaires générales.
 DEUST • Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
 DUT • Diplôme universitaire de technologie.
 LSH • Lettres et Sciences humaines.

Le premier emploi

Statut à l'embauche	Génération 2001			Total
	Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée	Intérim	
Niveau de sortie du système éducatif	(en %)	(en %)	(en %)	
Non qualifié	31	48	21	100
CAP ou BEP non diplômé, 2^{de} ou 1^{re}	29	40	31	100
CAP ou BEP	35	46	19	100
Tertiaire	30	54	16	100
Industriel	38	40	22	100
Bac, non diplômé	29	41	30	100
Bac professionnel ou technologique	31	49	20	100
Tertiaire	27	60	13	100
Industriel	37	34	29	100
Bac+1 ou Bac+2, non diplômé	32	46	22	100
Bac+2	32	47	21	100
De la santé ou du social	42	52	6	100
DEUG	39	51	10	100
BTS ou DUT tertiaire	30	50	20	100
BTS ou DUT industriel	24	40	36	100
2^e cycle	51	42	7	100
LSH, Gestion	51	42	7	100
Maths, Sciences et techniques	52	41	7	100
3^e cycle	57	36	7	100
LSH, Gestion, École de commerce	54	39	7	100
Maths, Sciences et techniques	45	47	8	100
École d'ingénieurs	76	20	4	100
Ensemble	36	45	19	100
	Génération 98			
Ensemble	32	48	20	100

Champs : jeunes sortis du système éducatif en 1998 et en 2001, et en ayant occupé au moins un emploi au cours des trois premières années de vie active.
Sources : enquêtes « Génération 2001 » et « Génération 98 », Céreq, 2004.

64 % des premiers emplois occupés par les jeunes de la Génération 2001 ont débuté par un contrat de travail temporaire. Près d'un tiers de ces contrats temporaires sont des missions d'intérim. Comme pour la génération précédente, ce sont essentiellement les jeunes issus de filières professionnelles industrielles qui alimentent les emplois intérimaires (cf. graphique ci-dessous). Les jeunes qui ont été intérimaires, ont travaillé sous ce statut en moyenne la moitié du temps qu'ils ont passé en emploi. Mais pour 45 % d'entre eux, la dernière mission d'intérim a été suivie, plus ou moins rapidement, d'un emploi à durée indéterminée ; un emploi plus stable donc, que neuf sur dix occupent toujours au terme de leur troisième année de vie active.

La moitié des jeunes de la Génération 2001 ont débuté leur premier emploi avec un salaire net mensuel supérieur à 1 040 euros. La moitié de la Génération 98 avait pour sa part débuté dans la vie active avec une rémunération d'au moins 910 euros. Le salaire médian au premier emploi a donc sensiblement augmenté d'une génération à l'autre, puisqu'il s'est accru de 14 % soit nettement plus que l'inflation qui, sur la période, a été de l'ordre de 4 à 5 %. Cette augmentation est liée à l'évolution du SMIC qui, de 1998 à 2001, s'est accru de 8,8 %. Elle est également pour partie liée à une diminution du temps partiel. La proportion de jeunes qui ont entamé leur vie professionnelle en travaillant à temps partiel n'est en effet que de 15 % au sein de la Génération 2001 alors qu'elle était de 20 % pour la Génération 98.

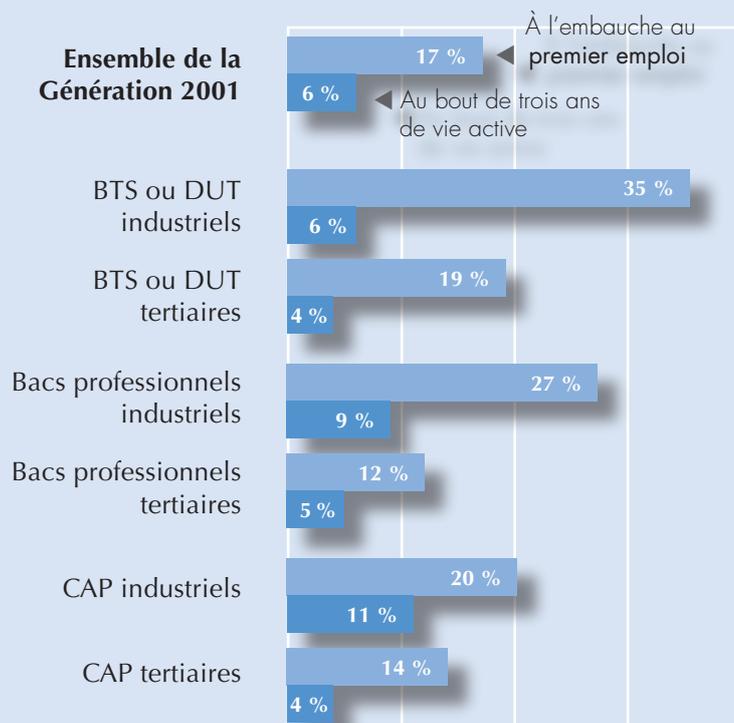
Plus souvent à durée indéterminée, mais aussi plus souvent à temps plein et mieux rémunéré, le premier emploi apparaît pour bon nombre de jeunes de la Génération 2001 plutôt prometteur. Plus du tiers des jeunes qui travaillent trois ans après être sortis du système éducatif, occupent d'ailleurs toujours le premier emploi auquel ils ont accédé.

Bien qu'ayant fait leurs premiers pas sur le marché du travail dans des conditions globalement meilleures que leurs aînés de la Génération 98, les jeunes de la Génération 2001 ont été confrontés à une baisse du recrutement au cours de leur troisième année de vie active.

Les jeunes qui ont perdu leur emploi durant cette période, et ne travaillaient pas au bout de trois ans de vie active, sont plutôt des femmes. La plupart d'entre eux occupaient auparavant un emploi à durée déterminée ou effectuait une mission d'intérim, et ils étaient plutôt dans des entreprises du secteur industriel. Ces jeunes ont également connu plus fréquemment que les autres des périodes de chômage et d'emplois temporaires au cours de leurs premières années de vie active.

Évolution de l'intérim, en quelques exemples

Proportion de jeunes travaillant en tant qu'intérimaires



Champ : jeunes sortis du système éducatif en 2001 et occupant un emploi au terme de leurs trois premières années de vie active. Ce champ est différent de celui sur lequel portent les données de l'encadré précédent.
Source : enquête « Génération 2001 », Céreq, 2004.

Des emplois plus stables mais des salaires qui évoluent peu pour les jeunes ayant échappé à la remontée du chômage

Trois ans après être sortis du système éducatif, les jeunes de la Génération 2001 sont moins nombreux à avoir un emploi que ceux de la Génération 98. Néanmoins, ceux qui travaillent ont une situation professionnelle globalement comparable à celle de leurs aînés : ils ont un peu plus souvent un emploi à durée indéterminée, ils travaillent un peu moins à temps partiel et sont aussi nombreux à être cadres (13 %). La proportion de diplômés de troisième cycle universitaire ou d'une école devenus cadres a toutefois diminué de cinq points, passant de 80 à 75 % (cf. tableau ci-dessous). Les diplômés de second cycle universitaire semblent en revanche moins souvent déclassés par rapport à leur niveau de formation : d'une génération à l'autre, la proportion de ceux qui sont cadres ou exercent une profession intermédiaire a augmenté de neuf points. Un tiers des titulaires d'un bac+2 sont employés ou ouvriers, soit autant que parmi la Génération 98.

Contrairement à la rémunération perçue au premier emploi, le salaire au bout de trois ans de vie active n'a que peu évolué entre les deux généra-

Évolutions de salaires au cours de la période d'insertion

Génération 98 | Génération 2001

Taux de croissance moyen du salaire entre le premier emploi et l'emploi occupé au terme de la troisième année de vie active

Niveau de sortie du système éducatif	(en %)	(en %)
Non qualifié	+ 18	+ 10
CAP ou BEP non diplômé, 2 ^{de} ou 1 ^{re}	+ 17	+ 18
CAP ou BEP	+ 21	+ 21
Bac, non diplômé	+ 20	+ 21
Bac professionnel ou technologique	+ 21	+ 21
Bac+1 ou Bac+2, non diplômé	+ 28	+ 24
Bac+2	+ 26	+ 18
2 ^e cycle	+ 33	+ 26
3 ^e cycle ou grandes écoles	+ 34	+ 26
Ensemble	+ 26	+ 22

Champs : jeunes sortis du système éducatif en 1998 et en 2001, et occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active.
Source : enquêtes « Génération 2001 » et « Génération 98 », Céreq, 2004.

tions : il a augmenté de seulement 2 %, si l'on tient compte de l'inflation. Les diplômés de troisième cycle universitaire ou d'une école auraient même subi une diminution de leur pouvoir d'achat, alors que les diplômés de second cycle universitaire semblent tirer leur épingle du jeu.

Le niveau de rémunération au bout de trois ans de vie active résulte toutefois d'évolutions

Conditions d'emploi au bout de trois ans de vie active

Niveau de sortie du système éducatif	Génération 2001				
	Ils ont un emploi à durée indéterminée	Ils travaillent à temps partiel	Ils sont cadres	Ils exercent une profession intermédiaire	Salaire mensuel net médian
	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)	(en euros)
Non qualifié	52	22	1	10	1 000
CAP ou BEP non diplômé, 2^{de} ou 1^{re}	59	11	1	9	1 090
CAP ou BEP	68	13	1	11	1 080
Tertiaire	61	24	2	13	1 000
Industriel	72	6	1	10	1 120
Bac, non diplômé	68	12	3	19	1 100
Bac professionnel ou technologique	73	11	2	23	1 150
Tertiaire	67	18	2	25	1 100
Industriel	80	3	2	21	1 200
Bac+1 ou Bac+2, non diplômé	66	11	5	38	1 190
Bac+2	66	5	7	59	1 300
De la santé ou du social	86	5	1	99	1 520
DEUG	73	10	13	51	1 300
BTS ou DUT tertiaire	71	6	9	42	1 200
BTS ou DUT industriel	79	1	6	64	1 300
2^e cycle	76	9	30	54	1 470
LSH, Gestion	75	10	30	54	1 450
Maths, Sciences et techniques	81	3	31	54	1 540
3^e cycle	85	5	75	21	1 950
LSH, Gestion, écoles de commerce	82	7	68	27	1 925
Maths, Sciences et techniques	82	6	77	18	1 890
École d'ingénieurs	93	0	89	9	2 100
Ensemble	71	10	13	29	1 200

Champ : jeunes sortis du système éducatif en 2001 et occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active.
Source : enquête « Génération 2001 », Céreq, 2004.

contrastées tout au long de la période d'insertion. En effet, seuls 66 % des jeunes de la Génération 2001 ont vu leur salaire croître ou rester identique, contre 85 % des jeunes de la Génération 98. Les jeunes sans diplômes ont été particulièrement exposés à une diminution de leur rémunération puisque seulement 48 % ont à minima conservé le même salaire, alors qu'ils étaient 81 % dans ce cas pour la génération précédente.

Globalement, les évolutions de salaire entre le premier emploi et l'emploi occupé au terme de la troisième année de vie active sont moins importantes pour la Génération 2001 : le salaire net mensuel augmente de 22 % en moyenne, contre 26 % pour la Génération 98 (cf. tableau page précédente). Il est à noter qu'il ne s'accroît que de 11 % pour les jeunes restés chez le même employeur au cours de leur période d'insertion. D'une génération à l'autre, l'augmentation de salaire au cours des premières années passées sur le marché du travail a été nettement moins importante pour les jeunes non qualifiés (+10 %). Cette situation est due en partie à une légère augmentation du temps partiel, qui passe de 20 % au premier emploi à 22 % pour l'emploi occupé au terme de la troisième année de vie active, alors qu'il avait diminué de cinq points pour les non-qualifiés de la Génération 98.

L'augmentation du salaire en début de vie active s'est aussi nettement amoindrie pour les jeunes les plus diplômés alors que les titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat enregistrent les mêmes évolutions salariales que dans la génération précédente.

Au final, la dégradation de la conjoncture a eu pour effet de freiner globalement les évolutions salariales des jeunes en début de vie active. Les jeunes non qualifiés en ont été les premières victimes. Mais elle n'a pas épargné les plus diplômés qui traditionnellement ont les évolutions salariales les plus importantes et qui, de façon générale, profitent au mieux des situations économiques favorables.

Face aux difficultés économiques, ce sont les jeunes ayant des contrats précaires et travaillant dans le secteur industriel qui ont le plus souffert de la baisse des recrutements. En revanche, ceux qui à leur sortie du système éducatif ont accédé à un emploi à durée indéterminée n'ont pas enregistré, en dehors des rémunérations, de détérioration particulière de leurs conditions d'emploi par rapport à la génération précédente.

Nathalie Marchal, Mickaële Molinari-Perrier et Jean-Claude Sigot (Céreq).

L'enquête Génération 2001

Dans le cadre de l'enquête « Génération » 2001, le Céreq a interrogé au printemps 2004, un échantillon de 25 000 jeunes parmi les 762 000 sortis pour la première fois de formation initiale en 2001. Cet échantillon se compose de 10 000 individus de tous niveaux de formation, tirés à un niveau national. Les résultats présentés dans ce *Bref* sont issus de l'exploitation des résultats de l'interrogation effectuée auprès de cet échantillon. 15 000 individus supplémentaires ont également été interrogés pour cette enquête, dans le cadre d'extensions réalisées à la demande de régions et de ministères.

L'enquête en quelques chiffres

Pour réaliser cette enquête, le Céreq a constitué une base de plus de 1,2 millions d'individus présumés sortis du système éducatif en 2001, à partir de contacts avec l'ensemble des rectorats et des universités ainsi que des milliers d'établissements (centres de formations d'apprentis, lycées agricoles, écoles de l'enseignement supérieur...). Une pré-enquête a été réalisée par courrier afin de repérer les individus ayant réellement quitté les bancs de l'école ou de l'université en 2001. 60 télé-enquêteurs ont été mobilisés durant les trois mois qu'a duré l'interrogation. Cette

interrogation a été réalisée par téléphone, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (système CATI), lors d'entretiens de 20 minutes en moyenne.

D'une génération à l'autre

L'enquête « Génération 2001 » fait suite aux enquêtes « Génération 92 », menée auprès de 27 000 jeunes sortis de formation initiale en 1992, et « Génération 98 », réalisée auprès de 55 000 jeunes ayant terminé leurs études en 1998. Elle poursuit le même objectif : analyser les premières années de vie active des jeunes. Mais à la différence de l'enquête « Génération 98 », qui permettra de suivre le parcours d'insertion pendant au moins sept ans, l'enquête « Génération 2001 » ne donne lieu qu'à une seule interrogation, au terme de la troisième année de vie active.

Les résultats présentés dans ce *Bref* s'appuient sur des traitements réalisés sur des populations comparables, à partir des enquêtes « Génération 98 » et « Génération 2001 ». Ainsi, par exemple, les universitaires de nationalité étrangère, qui ont été interrogés dans le cadre de l'enquête « Génération 2001 » et pas dans l'enquête « Génération 98 », ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Pour en savoir plus sur la Génération 98

- *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98*, Céreq, 2002.
- « Génération 98. À qui a profité l'embellie économique ? », Dominique Épiphanie, J.-F. Giret, P. Hallier, A. Lopez et J.-C. Sigot, *Bref*, n° 181, Céreq, décembre 2001.
- L'ensemble des résultats des enquêtes « Génération 98 » et « Génération 92 » sont disponibles sur le site du Céreq, www.cereq.fr, rubrique « Bases de données ».

Pour en savoir plus sur la Génération 2001

- *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2001*, Céreq, à paraître en avril 2005.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02.
Tél. 04 91 13 28 28.
Fax 04 91 13 28 80.

<http://www.cereq.fr>
Imprimé par le Céreq